

Pour suaver du tout, hurla le suisse; me prenez-vous pour un âne, parce que je suis un bœuf? » Et pour la première fois on vit un zouave français battre en retraite devant... la pique d'un suisse.

— On écrit de Tours, le 6 janvier :

« Un événement épouvantable est arrivé durant la nuit du 3 au 4 janvier à la colonie de Bellevue, annexe de la maison centrale de Fontevrault, située dans la commune de Boiffé.

Un ouragan a emporté la toiture d'un bâtiment dans lequel était renfermé un assez grand nombre de détenus, en a renversé les murailles et a enseveli sous les débris les condamnés qui s'y trouvaient.

Les détails nous manquent encore au sujet de cette catastrophe, sur la réalité de laquelle cependant, malheureusement, aucun doute n'est possible; mais nous croyons savoir qu'on évalue à une cinquantaine le nombre des détenus renfermés dans la construction que la tempête a renversée; que le chiffre des morts est de quatre et celui des blessés très considérable. »

(Journal d'Indre-et-Loire).

— Un de ces terribles accidents occasionnés par le peu de soin avec lequel sont tenus les ustensiles de cuisine dans les campagnes est venu consterner, la semaine dernière, les habitants de la commune du Gast, canton de Saint-Sever (Calvados).

Dans la soirée du 29 décembre, une famille, composée du père, de la mère et de quatre enfants, fut prise, après son repas, qui était composé de bouillie, de coliques indicibles et de vomissements. Le médecin de Saint-Sever fut appelé, mais lorsqu'il arriva, deux petites jumelles âgées de 4 ans avaient succombé.

Le médecin se fit représenter le bassin qui avait servi à préparer la nourriture. Il était de cuivre, et une couche épaisse de vert-de-gris remplissait le fond. Il administra aussitôt des remèdes énergiques qui permirent de conjurer le danger. Deux autres petits enfants jumeaux, âgés de 14 mois, furent sauvés à force de soins; mais l'état du père inspire encore quelques inquiétudes.

— Le Pariser-Zeitung, journal allemand de Paris, annonce que, d'après des nouvelles de Londres, la grande Exposition qui devait avoir lieu dans cette ville en 1860 a été ajournée à 1861.

— Dans toutes les provinces de la Prusse, il se forme des sociétés d'artisans qui paient des professeurs pour leur faire des cours, prennent des mesures pour propager l'instruction dans leur sein, font de la musique et arrangent des parties de plaisir. La Société de Berlin compte 4,000 membres et des esprits inquiets voient déjà une reconstitution du parti démocratique. Le ministre de l'intérieur vient d'adresser au gouverneur de Königsberg, qui avait voulu interdire ces sociétés, un rescrit dans lequel il déclare qu'on devra les laisser subsister tant qu'elles ne s'occuperont que d'affaires relatives à leur profession et à leur instruction; mais que si elles se mêlaient de politique, on devrait leur appliquer la loi et les traiter comme sociétés politiques.

— Si tous les présidents des Cours d'assises d'Angleterre s'avisèrent de l'expédition imaginée par le juge Wightman, président des assises de York, les Anglais appelés à faire le service du jury auraient moins souvent des scrupules pour prêter le serment exigé par la loi.

Au moment de procéder à cette formalité, un juré se lève et dit :

Votre Honneur, j'éprouve en ce moment un grand scrupule de conscience.

Le président : Quel est ce scrupule?

Le juré : C'est que je considère le serment comme contraire à plusieurs passages de la Bible.

Le président : Refusez-vous de prêter serment?

Le juré : Positivement.

Le président : Très bien. Alors quittez le banc des jurés et venez vous placer ici (le président indique une place devant le bureau de la Cour), et vous passerez là toutes vos journées jusqu'à la fin de la session. Il serait par trop commode que chacun pût, en alléguant des scrupules de conscience, se dispenser de remplir ses devoirs de juré.

Ce citoyen scrupuleux vint s'asseoir à la place qui lui a été indiquée, ce qui amusa beaucoup l'assistance.

— L'expédition de Chine pour laquelle nos troupes s'embarquent maintenant, a attiré l'attention publique sur cet immense et mystérieux pays. Dans les relations qui nous en sont faites par les voyageurs, la fantasmagorie se mêle si bien à la réalité, qu'il est impossible de se faire idée exacte de l'état de ces populations que les uns présentent comme très-cultivées, très-civilisées, et les autres comme plongées dans les ténèbres de la barbarie. Il doit y avoir un juste milieu que les résultats de l'expédition nous feront sans doute connaître.

En attendant, on lit avec avidité tout ce qui touche à cette matière; aussi croyons-nous le moment propice pour raconter cette anecdote empruntée au Nouvelliste de Rouen :

M. Botta, fils d'un recteur de l'Académie de Caen, voyageur intrépide, archéologue convaincu, un de ceux qui découvrent les ruines de Ninive, pousse une reconnaissance jusqu'en Chine et séjourna quelque temps à Canton, c'était avant 1830. Il a raconté à son retour un épisode de son voyage qui montre que si les Chinois ne sont pas bien civilisés, ils sont du moins très-industrieux.

M. Botta portait à Canton un chapeau de castor à la mode européenne, et cette coiffure lui convenait si bien qu'il n'en voulait point d'autre. Celui qu'il avait été usé, il s'adressa à un boutiquier de Canton qui fabriquait des chapeaux de paille pour les indigènes, lui montra son vieux chapeau et lui demanda s'il pouvait en faire un semblable. M. Botta était un sinologue distingué et put donner à l'ouvrier toutes les explications nécessaires. Celui-ci se mit à l'œuvre, et au bout de quelques jours, il remettait à M. Botta un chapeau de la forme voulue, non pas en castor, mais d'un tissu très-souple et très-brillant.

Revenu en France, M. Botta conserva ce curieux monument de l'industrie chinoise. Il voulut un jour le faire réparer et le confia à un chapelier, qui l'examina avec attention et fut frappé du mode de confection tout nouveau pour lui. Il l'étudia, et quelques temps après les chapeaux de soie que nous portons aujourd'hui étaient inventés. Avec brevet, l'inventeur faisait fortune et ne se vantait point d'avoir emprunté aux Chinois le procédé qui l'avait enrichi. L'artiste chinois, cherchant à remplacer le castor qui lui manquait, avait imaginé de le remplacer par le tissu léger et brillant qui constitue aujourd'hui la plus grande partie de nos disgracieuses coiffures. Nous lui en restituons un peu tardivement l'honneur.

PRODUITS CHIMIQUES SAILLARD.

Seul moyen d'une efficacité réelle pour prévenir et détruire les incrustations dans les générateurs de vapeur.

On a déjà parlé des procédés de Monsieur Saillard pour empêcher les incrustations des générateurs de vapeur, nous croyons devoir revenir encore sur cette découverte. Si nous insistons ainsi pour recommander ce procédé, c'est que nous avons sous les yeux les témoignages de la science, les déclarations des agents de l'Etat, les attestations de plus de deux cents manufacturiers, les récompenses honorifiques que l'inventeur reçoit de toutes parts, et notamment la récente décision du jury de Rouen, qui a accordé à M. Saillard, pour ses produits, une médaille de vermeil.

Tout le monde sait, et les hommes pratiques le savent quelquefois par une trop cruelle expérience, quels inconvénients et quels dangers résultent des incrustations qui se produisent, malgré les plus grands soins, imperceptiblement même, dans les chaudières ou générateurs de vapeur, et quelle action destructive ces incrustations exercent. Souvent la science, provoquée par l'industrie intelligente, observatrice de ces détails que ne néglige jamais l'œil investigateur d'un bon administrateur, s'était vivement préoccupée de ces graves inconvénients; mais elle était restée impuissante, car nous n'admettons pas comme produits sérieux ces compositions que la plus simple expérience a condamnées, lorsque M. Saillard, chimiste, qui avait déjà acquis son rang dans la science, a annoncé qu'il était parvenu à créer un produit chimique capable de prévenir et de détruire les incrustations calcaires, magnésiennes et salines, qui attaquent les générateurs, les rouillent, et exposent un établissement à des explosions qui compromettent la vie des hommes.

Ce produit rend les sels calcaires et autres, solubles dans toutes les circonstances; ils forment, à la partie interne des appareils, une couche particulière qui agit comme masse repulsive aux molécules incrustantes qui auraient échappé aux réactions chimiques; ces molécules restent en dissolution et en suspension dans le liquide, et n'adhèrent plus au métal, sont expulsées des appareils par un simple balayage.

L'addition du produit ne retarde pas l'ébullition de l'eau; il est essentiellement conservateur des métaux.

Voici l'attestation que M. Girardin, doyen de la Faculté des Sciences de Lille, membre correspondant de l'Institut, professeur de chimie, etc., a bien voulu donner sur le mérite de ce produit :

« Je soussigné, Doyen de la Faculté des sciences de Lille, &c., &c., certifie qu'après avoir analysé le produit qu'emploie M. Saillard, pour s'opposer aux incrustations dans les appareils destinés à produire de la vapeur, et constaté son efficacité, en grand, dans plusieurs circonstances, j'ai acquis la conviction que ce produit satisfait aux conditions suivantes :

- 1° Ne se dissolvant dans l'eau qu'au fur et à mesure, il donne lieu, par sa réaction sur les sels calcaires des eaux d'alimentation, à de nouveaux composés calcaires solubles et à des composés insolubles, dépourvus de structure cristalline et incapables, par cela même, de produire des incrustations;
2° Il n'a aucune action sensible sur le fer des générateurs;
3° Enfin, ne contenant aucune matière or-

ganique (matières féculentes, extraits de bois de teinture, etc.), il ne peut faire mousser l'eau des générateurs et ne peut être entraîné dans les tuyaux de conduite de vapeur.

Par tous ces motifs, je n'hésite pas à donner mon approbation au produit que fabrique M. N. Saillard.

Lille, le 22 Mars 1859.

Signé : GIRARDIN.

M. A. SOREL-DEMAÏ, rue du Moulin, 6, à Roubaix, à l'honneur de rappeler à MM. les industriels, qu'il est seul dépositaire, dans le département du Nord, des produits chimiques N. SAILLARD.

(BREVET D'INVENTION, S. G. D. G.)

(1791

THÉÂTRE DES AMATEURS

Jeu 12 Janvier, spectacle à 6 h. 1/2 :

- 1. LA FLORENTINE, drame en 5 actes.
2. JEANNE MATHIEU, vaudeville en 2 actes.
Prix des places : Première galerie, 1 f. 50 c. - Stalles de parquet, 1 f. 50 c. - Parquet, 1 f. - Amphithéâtre, 75 c. - Parterre, 50 c.

CIRQUE F. LALANNE

REPRÉSENTATIONS

LES DIMANCHES, LUNDIS ET JEUDIS.

Abonnements aux représentations

A PARTIR DU PREMIER JANVIER 1860 S'inscrire à l'avance, à l'administration.

Leçons élémentaires — Cours de haute école — Leçons particulières pour dames — Chevaux en dressage.

M. LALANNE a l'honneur de prévenir messieurs les amateurs qui ont des chevaux, qu'il met son arène à leur disposition, tous les jours de deux à quatre heures.

CHEMIN DE FER DU NORD

Service du 1er janvier.

Correspondance de Lille, Douai, Valenciennes avec Cambrai, St-Quentin, Laon et Reims, par la ligne de Busigny à Somain :

Table with 2 columns: Station and Time (Matin/Soir). Rows include Lille, Douai, Valenciennes, Somain, Cambrai, Busigny, Le Câteau, Landrecies, Maubeuge, and Reims.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

CHEMIN DE FER DU NORD — JANVIER 1860

Large table with multiple columns showing train schedules between various stations like Lille, Roubaix, Paris, Calais, Dunkerque, Bruges, and Ostende. Columns include station names and departure/arrival times.